



ÉVÊCHÉ DE PÉRIGUEUX
ET SARLAT

Périgueux, le 1^{er} mai 2020

Aux catholiques du Périgord

Monseigneur l'Evêque

Chers frères et sœurs,
Chers amis,

Comme vous le savez, le premier ministre a annoncé un processus de déconfinement qui sera bien engagé à partir du 11 mai. Dès les premiers mots de son communiqué faisant suite à cette annonce, le Conseil Permanent des Evêques de France précise, en écho à celui-ci, que *« les célébrations avec assemblées ne pourraient reprendre qu'à partir du 2 juin, même si les lieux de culte pourraient rester ouverts comme ils le sont aujourd'hui, que la liturgie des obsèques pourrait être toujours célébrée, tant dans les églises que dans les cimetières, en limitant le nombre de participants à 20 »*. Je vous invite, si ce n'est déjà fait, à prendre connaissance de ce message.

Je sais que beaucoup d'entre vous ont exprimé leurs déceptions, voire leur colère ou leur révolte intérieure..., provoquées par ce fort sentiment d'un manque de confiance ou de considération de l'Eglise dans son désir d'être partenaire de l'État dans ce processus de déconfinement. J'entends et je comprends cette souffrance. Moi-même je suis travaillé par tout cela. D'autres, non moins nombreux, habités aussi par un désir impatient de pouvoir se rassembler, même autrement qu'avant l'épidémie, font prévaloir l'unité avant tout autre sentiment pour jeter toutes nos forces dans le même combat au stade où nous en sommes. D'autant plus que, derrière cette crise sanitaire, se profilent des conséquences économiques et donc sociales redoutables, même pour la paix dans le monde et l'unité intérieure de notre pays. Pour lutter sur cette multitude de fronts ont été et devront être mobilisées toutes les ressources de notre société.

Les religions ont activement et loyalement contribué à cet effort pour la période du confinement. Elles sont également prêtes à contribuer à l'effort comme partenaire responsable pour la période du déconfinement, période aussi incertaine et délicate que celle du confinement. A plusieurs reprises, dans les messages adressés à l'ensemble du diocèse dans le cadre de ce confinement, j'ai évoqué l'aspect vital de la dimension spirituelle qui constitue une force pour traverser nos épreuves, une source de paix dans nos cœurs inquiets, et qui contribue à la vie fraternelle et sociale entre les personnes. Pour nous cette vitalité intérieure se déploie, certes, dans notre vie personnelle et privée. Mais elle n'est pas qu'une affaire privée. Elle a une dimension communautaire qui a besoin de s'exprimer par des célébrations et des rassemblements, même si ces derniers doivent être restreints de manière à n'entraîner aucun risque sanitaire. Cette vie intérieure (l'intériorité...) trouve pleinement son sens, son accomplissement dans des actions de solidarité auprès des plus pauvres et des plus précaires.

Ainsi je m'emploierai à faire savoir, dans un esprit coopératif, auprès des autorités civiles concernées que nous sommes prêts, dans le respect des énoncés du Premier Ministre et le strict respect des normes sanitaires, à nous mobiliser comme partenaires de l'État et des municipalités pour retrouver le chemin des célébrations communautaires. La réussite de ce déconfinement passera, non seulement par l'impératif économique et sanitaire, mais également par la vie sociale, culturelle et religieuse qui doit redémarrer.

Maintenant je voudrais évoquer avec vous quelques aspects que nous pourrions reprendre et préciser d'ici le 11 mai, début du déconfinement, si tous les indicateurs sont positifs :

- **La situation économique et sociale du pays est difficile**, et elle le sera pour une longue période. Dans un tel contexte, les notions de partage, de solidarité, d'aumône, que nous rappelait le temps du Carême, vont prendre un relief tout particulier.

Je remercie pour leurs efforts toutes celles et tous ceux qui œuvrent auprès des plus pauvres, tant au niveau de la distribution de repas que de l'accueil et de l'accompagnement. De telles attitudes doivent se poursuivre et même se développer.

Le diocèse aussi connaît une situation économique très tendue. Tous, nous nous sentons concernés : ministres ordonnés (évêque, prêtres et diacres), acteurs pastoraux et tous les baptisés. Je remercie celles et ceux qui ont fait le choix, selon leurs moyens bien évidemment, de dons exceptionnels par le biais du Denier de l'Eglise. Je vous invite à nous encourager mutuellement à voir ce que nous pouvons faire si nous le pouvons.

- **La mission et le service pastoral ne sont pas confinés** : demeurons attentifs et créatifs, investissons les réseaux sociaux, les moyens à notre portée pour créer du lien, en développant les solidarités avec les personnes les plus fragiles et isolées de nos communautés, en faisant de chacune de nos maisons des « églises domestiques » de prières, de vie fraternelles (des possibilités semblent se faire jour à partir du 11 mai avec des groupes, des petites fraternités, ne dépassant pas les 10 personnes dans le respect strict des consignes...) et qui favorise l'intériorité, la méditation de la parole. Sur la question des groupes limités à 10, des précisions nous seront données avant leur mise en œuvre.
- **Quelques précisions au sujet de la vie spirituelle** :
 - Les obsèques : les consignes n'ont pas changé. Mais peut-être que l'on peut favoriser le passage à l'église, selon les situations. L'Eglise elle-même en a souligné l'importance symbolique en ces temps difficiles.
 - L'ouverture des églises permet aux fidèles et à des personnes extérieures à nos communautés de venir prier ou se recueillir..., de mettre un cierge ou un lumignon avec une intention spéciale.
 - Le mois de mai qui est consacré à Marie : encourageons cette prière mariale, le site internet nous y aidera.
 - Des fiches sont en cours d'élaboration pour la Prière de l'Eglise (Liturgie des Heures), elles seront sur le site vers le 4 ou 5 mai.
 - La possibilité demeure d'entendre des fidèles en confession, dans le respect des mesures sanitaires, en évitant les espaces « confinés » !
 - La visite de personnes âgées ou malades sera autorisée à certaines personnes et selon des conditions particulières dans les EHPAD, les cliniques et les hôpitaux. La célébration du sacrement des malades sera possible, là aussi selon des conditions particulières. Dans chaque lieu les mesures seront précisées, ou à préciser...
 - Le Saint Sacrement pourra être exposé dans les églises, là où ce sera possible, sans qu'il n'y ait ni rassemblement ni groupe constitué. Là aussi, des précisions seront données la semaine prochaine.

Par contre, nous ne pourrons pas, comme nous l'avions envisagé, célébrer les sacrements de l'initiation chrétienne des catéchumènes lors de la Vigile de la Pentecôte. Combien ceci est douloureux pour eux, pour ceux qui les accompagnent et pour nous tous ! Nous donnerons le plus rapidement possible des repères lorsque nous en aurons de plus précis.

Chers amis, dans toutes nos initiatives et tout ce que nous entreprendrons pour entretenir notre flamme intérieure et notre vie chrétienne, nous devons être exemplaires dans les précautions requises, aussi bien vis-à-vis de nous-mêmes que par charité à l'égard des personnes que nous rencontrerons, côtoierons, dans le souci du bien commun...

En ces temps difficiles, je vous souhaite à tous de rester dans l'espérance de ce temps pascal déjà tourné vers la Pentecôte !



† Philippe MOUSSET
Evêque de Périgueux et Sarlat